

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 13 (1905)
Heft: 1

Quellentext: Vente des objets du culte de l'église de Bex
Autor: Moyne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTE SUR LES ÉCOLES DE ROMONT

AU XIV^e SIÈCLE

M. Max Bruchet, archiviste de la Haute-Savoie, nous communique la note suivante relative aux écoles de Romont en 1370.

Turin, Arch. de Cour, Protocole
Genevési vol. 101 fol. 51 V^o.

1370, 13 déc., Thonon.

Par acte passé dans la maison de Luce de Balme, résidence de la Cour de Savoie, Jean fils de Mermet Piquet, clerc, de Romont, afferma pour 8 ans moyennant un cens annuel de 2 florins d'or, les écoles de Romont, appartenant à maître Maréchal, d'après le préambule de cet acte qui commence ainsi :

« Cum magister Joh. Marescalci, clericus capelle dicte domine nostre comitisse [Sabaudie] tradiderit ad censam studia seu scolas ville Rrotondimontis sibi pertinentia, ut asserit, ex largitione illustris domini nostri comitis sabaudie Johanni, filio Mermeti Piqueti, de Rrotondomonte, clerico, per 8 annos proximos die festo Pascharum proxime incohandos sub censa 2 florenorum auri boni penderis, hinc est quod dictus Johannes filius dicti Mermeti... promittitils tradere dicto magistro toh... 2 fl. auri pro censa primi annij. »

VENTE DES OBJETS DU CULTE

DE L'ÉGLISE DE BEX

APRÈS LA RÉFORME

La Réforme fut introduite à Bex en 1528 et le premier pasteur de cette paroisse fut Claude Deodat, auquel succéda, en 1530, Simon Robert. Comme dans beaucoup de paroisses vaudoises, les objets de culte furent vendus à des orfèvres.

Grâce à l'obligeance de M. Alfred Millioud, sous-archiviste, nous pouvons donner ici l'acte de vente de ces objets, qu'il a retrouvé, il y a quelque temps, dans les archives de Bex.

Je ateste moy soubz signe que j'ay achepte de François Mocket, de Michiez Grangie de Bex, c'est assavoir une croys d'argent de

quoy le pomeau est de cuyvre doré ung calice [coupe pour la communion] et la patine [petit plat sur lequel se place l'hostie] dore ung calice ensemble la patine d'argent blan une petite arche de boys [reliquaire] covert d'argent qui poysent sont en somme neufz marc que monte deux cens soyzante florins savoyr lesquieulx je leur ai livré manuellement en ce comprys deux custodes [vases destinés à renfermer l'hostie] de cuyvre dore. Plus les dicts moy ont laisse en mes mains une chape [sorte de pélerine richement ornée que le prêtre revêtait pour certaines fonctions solennelles] de satin noir ensemble une chasuble de damasturquin estole [étole : bande de laine ou de soie que le prêtre met pour la messe. Il la passe autour de son cou et elle pend des deux côtés par devant] et manipule [bande que le prêtre porte sur l'avant-bras gauche, en disant la messe] deux aubes de toylle [long vêtement blanc que le prêtre revêt pour dire la messe] ung cofallion [gonfalon : bannière d'église] de tafetas roge ouz il y a une ymage Saint Clemens [patron de l'église de Bex] que je leur promets garde et rendre bont compte.

Donne a Genesve, ce 12 de fevriez 1533.

MOYNE.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

* * **Société d'histoire du canton de Fribourg.** — Dans la séance de novembre de la Société cantonale d'histoire, M. le professeur DUCREST a lu d'intéressants extraits d'un manuscrit du XVII^e siècle, sorte de journal intime tenu par un Nicolas de Montenach, qui fut greffier, bailli de Rue, lieutenant d'avoyer et membre des Deux-Cents (1596-1664).

Ce journal, commencé en 1616, alors que Nicolas de Montenach était étudiant à Würzburg, a été continué pendant 25 ans, jusqu'en 1641.

Après cette lecture, on entend une communication de M. Max DE TECHTERMANN, conservateur du musée, sur les armoiries de Villarvolard, trouvées dans le clocher de l'église de ce lieu et datant de 1753. M. Max de Techtermann s'est enquis, à ce propos, du sort du projet d'armorial des communes et paroisses fribourgeoises. Il a été répondu que l'on continue à en rassembler les matériaux.